



Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR DSETO

DOSSIER : AP1_ n° 212

Intitulé du projet : Valorisation des compétences acquises à travers le bénévolat et aide à l'insertion professionnelle des étudiants

Porteur du projet : AFEV

Evaluateur du projet : Développement Social et Organisation (DS et O)

Région(s) d'expérimentation : Lyon, Nantes, Albi, Cergy Pontoise

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Octobre 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'évaluation proposée pour ce projet vise d'une part à identifier les compétences acquises à travers le bénévolat et à explorer les modalités possibles de valorisation par le monde professionnel de ces compétences ;

D'autre part, elle vise à mesurer l'impact du dispositif d'accompagnement des étudiants mis en œuvre par l'AFIJ (autre partenaire de ce projet), dispositif devant s'appuyer sur la grille des compétences repérées dans la partie précédente. Les années 2009 et 2010 ont été consacrées à la première partie du travail (identifier les compétences acquises à travers le bénévolat AFEV).

La première partie du travail a été réalisée en 2009 / 2010.

Depuis septembre 2010, DS et O a travaillé sur le protocole d'évaluation du dispositif d'accompagnement mis en œuvre par l'AFIJ. Ce dispositif vise à :

- aider les bénévoles à identifier les compétences acquises au cours de leur expérience de bénévolat à l'Afev,
- et valoriser ces compétences dans le parcours d'insertion professionnelle : intégration dans le projet professionnel, présentation de ces compétences face à un employeur.

Il ne s'agit donc pas d'évaluer l'impact du dispositif AFIJ sur l'insertion professionnelle des étudiants (effets moyen terme du dispositif), dans la mesure où ceux-ci ne seront pas en activité au moment de l'enquête (le recul sera insuffisant pour ce faire), mais d'évaluer le dispositif en lui-même.

Plus précisément, il s'agira d'évaluer la plus-value du dispositif proposé par l'AFIJ, tel que perçue par les bénéficiaires, l'Afev, les enseignants, les employeurs et les acteurs de l'accompagnement eux-mêmes.

Ce dispositif permet-il de :

- révéler (au sens de mettre en lumière) les compétences effectivement acquises lors de l'expérience de bénévolat à l'AFEV, voire d'autres compétences liées à d'autres engagements / expériences préalables ?
- Ce dispositif permet-il de valoriser ses compétences : construction/ enrichissement du projet professionnel, présentation durant un entretien, et le cas échéant résultat de cette mise à l'épreuve durant un entretien réel ?
- Au final, qu'a-t-il appris aux bénévoles ? en quoi leur a-t-il été utile ?

En résumé, il s'agira d'évaluer les dimensions suivantes :

- Efficacité, effectivité du dispositif (a-t-il atteint-il ses objectifs : révélation/mise en mots des compétences ; valorisation des compétences ;

le cas échéant, résultat d'une mise à l'épreuve, influence sur la suite du parcours professionnel / universitaires – impacts)

- Efficience des moyens utilisés pour atteindre les objectifs (outil de collecte des compétences, séances de travail individuelles et collectives, entretien de simulation, écriture du projet professionnel)
- Qualité du dispositif (satisfaction du point de vue des différentes parties prenantes)

2. Etat d'avancement et premiers résultats

L'évaluation du dispositif d'accompagnement de l'AFIJ n'a pas démarré dans la mesure où les accompagnements ont été mis en place depuis octobre 2010 et se poursuivront jusqu'en juin 2011.

Le choix a été fait de ne pas faire d'évaluation à mi-parcours mais d'attendre la fin des accompagnements pour effectuer l'évaluation. L'étape qualitative pourra démarrer dès le mois de mai-juin 2011. L'enquête quantitative n'interviendra qu'en septembre 2011, de façon à permettre un certain recul de la part des bénéficiaires sur l'accompagnement suivi.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Marcel LEPETIT, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n°212, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 14/02/2011

Signature :



Cabinet DS et O
51 rue d'Alleray
75015 PARIS
Tél. 01 42 84 81 80 / Fax 01 42 84 81 89
Site : www.dseto.com